



Déclaration de boycott de la Formation Spécialisée CSA du 07 avril 2023

Au lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation nationale contre une réforme des retraites injuste, notre position n'a pas changé.

Nous continuerons à faire front commun et nous ne siégerons pas !

Certes cette nouvelle instance : formation spécialisée traite des conditions de travail, mais comment pouvons-nous y intervenir dans ces conditions ?

Le RI des CSA n'étant encore validé ni au niveau ministériel ni au niveau local, sur quelle base allons-nous siéger ?

L'administration fait preuve de détermination quand elle le veut, mais nous n'accepterons pas un dialogue en demi teinte dans le contexte social actuel.

Nos collègues sont las, fatigués de devoir faire toujours plus avec toujours moins d'effectifs, fatigués d'apprendre au détour d'une visite du réseau de prévention que leur sort serait pour l'administration peut-être déjà scellé avec d'énormes fermetures de site en vue, sans qu'aucune décision ni même consultation n'ait été conduite au niveau local...

Alors même que la Direction Générale avait promis d'arrêter de toucher aux structures !

Ne serait-on pas dans le prolongement logique des méthodes de notre gouvernement ?

Et comment chercher à encore nous faire croire que l'on peut rendre un service public de qualité dans ces conditions ?

Les réductions budgétaires sont criantes, l'administration ne pourra plus se cacher derrière l'ex-CHSCT pour fournir les EPI nécessaires et obligatoires aux agents.

Telle est depuis quelques années la reconnaissance et la considération de notre administration pour ses agents.

Deux ans de plus pour nos collègues, c'est travailler à un âge qui n'épargne pas la fatigue physique et psychique dans des conditions pénibles et parfois périlleuses. Pour les agents des brigades, c'est travailler deux ans de plus en horaires décalés la nuit et le week-end avec des cadences et une flexibilité qui augmentent comme à la BSE de Mérignac, sans prise en compte des contraintes familiales.

C'est faire face à une incertitude sur le devenir de son lieu de travail dans tous les bureaux, centres de viticulture ou brigades qui ont été désignés plus ou moins officiellement dans le collimateur des projets de fermeture.

C'est travailler deux ans de plus avec des outils juridiques bancals sur lesquels lorgnent des administrations qui sont devenues concurrentes, des effectifs qui ne suivent pas la charge de travail et sous l'empire d'une politique du chiffre inepte.

Travailler plus longtemps, c'est aussi le risque de finir sa vie active avec un état de santé dégradé et solliciter davantage le système de santé, de devenir dépendants plus tôt du fait d'une usure physique, voire morale, plus importante de son capital santé au cours de la vie active.

Face à ces constats, les comptes sont vite faits : l'action en prévention primaire la plus efficace pour laquelle vote l'intersyndicale est la mobilisation des personnels contre cette réforme injuste, brutale et inefficace économiquement.